



PORTRAIT

# Petit Bertrand et Docteur Virieux

## Un cardiologue contre un cardinal

C'est l'histoire d'un enfant victime d'abus sexuels qui, devenu médecin, 35 ans après les faits, se fait lanceur d'alerte pour défendre, sans pathos ni haine, la cause des enfants abusés.

● Après trente-cinq années de silence et de maintien du prédateur Preynat dans ses fonctions, au contact d'enfants, le petit abusé Bertrand (lire ci-dessous « l'affaire n'est pas close ») est devenu un cardiologue connu, exerçant en libéral dans une maison médicale près de Lyon et consultant hospitalier ; il est marié, père de quatre enfants. C'est un quadra débordant d'énergie, à la carrure de rugbyman, qui s'éclate sur les tatamis, s'entraîne pour courir le marathon, passionné de montagne et d'apnée. Bref, pas vraiment le profil du grand traumatisé. « Mais, confie son épouse Dominique, elle-même psychologue clinicienne et spécialisée en victimologie, j'ai toujours senti au-dessus de lui comme un nuage, le souvenir à vif et douloureux de ce qu'il avait subi de la part d'un prêtre en qui il avait placé une confiance aveugle. Quand nos enfants ont atteint l'âge où il a été abusé, c'est pour eux, m'expliquait-il, qu'il s'inquiétait. Alors que ses parents à lui n'avaient pas réagi à ses appels à l'aide. »

À de rares proches, à la maison médicale, à l'hôpital, Bertrand Virieux parle. « Quand on a eu 17 ans, il m'a raconté ce qui s'était passé à St Luc, se souvient son ami Yannick, connu dès la maternelle ; il avait fait un travail sur lui et donnait un bel exemple de résilience, mais, sous son apparence enjouée, affleurait parfois l'angoisse. »

### « Comme une explosion »

Les événements de Saint Luc resteront donc enfouis pendant plusieurs décennies, dans une famille très pratiquante où un grand-père est chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire, jusqu'à un choc, « comme une explosion » : « Le 4 décembre dernier, raconte Bertrand Virieux, je découvre sur internet que Preynat, que je croyais mort, est toujours en fonction dans une paroisse. Un commentaire d'une ex-victime, en bas d'un article de La Tribune de Lyon, mentionne le mail de François Devaux, qui a déjà déposé plainte. Dans la nuit, nous sommes entrés en contact, c'est ainsi que nous avons commencé à libérer la parole. » Trois jours plus tard, le cardiologue



dépose plainte à son tour (une plainte qui fera l'objet de prescription) et deux semaines après, l'« association d'aide aux anciens du groupe Saint Luc et aux victimes de pédophilie en général » est officiellement constituée. Ce sera « la Parole libérée ».

Les cofondateurs remontent le temps et partent à la recherche des anciens scouts de Saint Luc. Très vite, ils vont identifier plusieurs dizaines d'anciennes victimes de Bernard Preynat, près de 70 au total. Mais ils n'imaginaient pas le tsunami médiatique qu'ils allaient provoquer en convoquant une conférence de presse et en montant un site internet. Coup sur

coup, l'émission 7 à 8, sur TF1 (suivie par 4,5 millions de téléspectateurs) et la sortie du film *Spotlight* (sur le scandale de la pédophilie dans le diocèse de Boston) boostent les rédactions. Alors que Preynat est placé en garde à vue et mis en examen (janvier 2016), le parquet jugeant que quatre plaintes ne sont pas couvertes par la prescription, le site de l'association est pris d'assaut. De toute la France, mais aussi de Pologne, d'Italie, du Brésil, de Russie, pendant plusieurs mois, c'est le rush des journalistes.

« Des semaines durant, ce fut un défilé incessant à la maison médicale, témoigne le Dr Georges Bachaud, l'un

### Repères

- 1971** : naissance à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
- 1978-1980** : victime d'abus sexuels de la part du père Preynat à une dizaine de reprises.
- 1997** : épouse Dominique Murillo, psychologue, spécialisée en victimologie ; le couple aura quatre enfants.
- 1999** : thèse de doctorat en médecine sur la coarctation de l'aorte isolée de l'enfant, nommé chef de clinique.
- 2002** : rejoint comme cardiologue la maison médicale de Ternay (Rhône) et collabore à l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc (Lyon).
- 2015** : cofondateur de l'association La Parole libérée.
- 2016** : DU de réadaptation cardiaque.

### « Indispensable lanceur d'alerte »

« Un évêque qui change un prêtre de paroisse quand on détecte qu'il est pédophile est un inconscient et le mieux qu'il puisse faire est de présenter sa démission », affirme le Pape François à la mi-février, alors que l'affaire Barbarin vient d'éclater. Mais en mai 2016, il affirme que le cardinal lyonnais ne doit pas démissionner. « Le pape dit une chose et fait son contraire », commente le prêtre dominicain Laurent Lemoine, psychanalyste, qui prépare un livre sur la pédophilie dans l'Église catholique. Dans ce contexte trouble, le Dr Virieux est un indispensable lanceur d'alerte. »

des généralistes qui y interviennent. Les patients les orientent vers la bonne salle d'attente quand ils les voyaient débarquer avec caméras et micros. Tout en assurant tous ses rendez-vous, Bertrand répondait à leurs questions avec un discours impeccablement maîtrisé. On le savait bon communicant pour l'avoir vu à l'œuvre dans des séances de formation, mais là, on a tous été épaté par sa performance. » Tous, c'est-à-dire tous les associés de la maison médicale qui vont spontanément adhérer à l'association. « Bertrand n'a pas explosé en vol, mais dans le calme, confirme le Dr Virginie Cart-Régat, l'autre car-

diologue de la maison médicale. Dans le rôle de David contre Goliath en s'en prenant à la hiérarchie catholique, il a fait bouger les murs de l'institution, sans manifester d'animosité contre elle, simplement appuyé sur le socle de tous ses confrères et amis. » Les patients ne sont pas en reste : « À la fin de la consultation, beaucoup me glissent gentiment qu'ils m'ont vu à la télé, note le Dr Virieux, sans oser s'exprimer sur le fond de mes déclarations. » Les langues restent dures à délier. « Et il y aura quand même des messages pour nous traiter de lucifériens et l'un de nos fils, dans une école privée, sera inquiet par son institutrice », ajoute Dominique Virieux.

« À visage découvert et avec un tempérament plutôt modérateur, le Dr Virieux a mené une opération vérité dans l'Église, constate le journaliste de la Croix Isabelle de Gaulmyn ; il reste dans une démarche médicale : la pédophilie, c'est comme le cancer, si vous refusez d'en parler, elle gagne tout l'organisme. »

### « Barbecue » et « Preynator »

« Bertrand a donné jusqu'à six interviews dans la journée, 110 à ce jour, assurant 80 % de la communication de La Parole libérée, résume François Devaux, président de l'association. J'ai toujours eu personnellement des difficultés avec une certaine majesté médicale, mais là, je crois que c'est par son expérience de médecin habitué aux urgences et aux annonces difficiles, qu'il a pu faire face sans dérapier ni dans le pathos d'un discours de victime, ni dans l'agressivité et la violence du règlement de compte. »

À l'hôpital Saint-Joseph-Saint-Luc, où il fait des vacations, les confrères adhèrent aussi à la Parole et ils soutiennent Bertrand Virieux. « Son sérieux et son sens de la communication sont très télévisuels, remarque le Dr Thibault Perret, responsable des soins intensifs de cardiologie. Sans oublier son sens de l'humour. »

Alors que les mails affluent quotidiennement par centaines (on en compte aujourd'hui plus de 10 000), les réunions de l'association pour organiser l'action sont émaillées de clins d'œil pour dédramatiser des histoires trop « trash ». On raille « Barbecue » (Barbarin), « Preynator » (Preynat) et même « Pèpère » (le pape François). « Mais, insiste Bertrand Virieux, on n'est pas engagé dans un combat contre des personnes, on s'en prend à un système de pouvoir d'église, à une institution qui laisse les enfants en danger, au contact de prédateurs. »

Finalement, le Dr Virieux mouille sa chemise dans un combat qui rejoint l'éthique médicale et l'obligation morale du signalement. « Je ne veux surtout pas me positionner en victime, proteste-t-il. Je ne veux pas être le « Monsieur pédophilie » de BFM TV, je suis un lanceur d'alerte. » « Les adultes qui parlent aujourd'hui sont les enfants d'hier et ils parlent en tant qu'enfants, il ne faut pas l'oublier », observe la pédopsychiatre Catherine Bonnet. L'alerte lancée par le Dr Virieux et ses amis, c'est la parole du petit Bertrand, 9 ans, et de ses copains à l'enfance fissurée, la parole que le Dr Virieux, avec son association, libère d'un système de complicité organisée.

Christian Delahaye

### L'affaire n'est pas close

● Trente-cinq ans séparent les premiers signalements et l'ouverture d'une enquête :  
1978-1980 : Bertrand Virieux est victime à une dizaine de reprises d'abus sexuels commis par Bernard Preynat, curé de Saint-Luc, à Sainte-Foy-les-Lyon. « Il me faisait venir dans une pièce sombre sous l'église, m'enlaçait et me demandait de le serrer dans mes bras, caressait mes cheveux, râlait, sortait ma chemise de mon short, me tripotait et me disait que c'était un secret. »  
1980 : premier signalement par des parents à l'archevêché de Lyon.

1990 : deuxième signalement au diocèse qui entraîne, en 1991, le départ de Bernard Preynat, lequel avoue les faits par écrit ; 6 mois plus tard, il est nommé curé dans une paroisse de la Loire et continue pendant 25 ans à être au contact d'enfants.  
2002 : Philippe Barbarin devient archevêque de Lyon.  
2011 : Laurent D., un ancien de la troupe Saint-Luc rencontre l'évêque auxiliaire de Lyon au sujet de faits commis en 1982.  
2013 : Bernard Preynat est promu par Philippe Barbarin doyen du pays de Roanne.  
Novembre 2014 : une ex-victime, Alexandre Dussot, rencontre le car-

dinal Barbarin au sujet d'actes dont il a été victime dans les années 1970.  
Janvier 2015 : le cardinal Barbarin lui écrit pour l'informer qu'il a relevé Bernard Preynat de ses fonctions.  
Juillet 2015 : ouverture d'une enquête contre Preynat qui quittera sa paroisse le 1<sup>er</sup> septembre 2015.  
Décembre 2015 : création de l'association et du site *La Parole libérée*.  
Janvier 2016 : mise en examen de Bernard Preynat pour des agressions sexuelles commises entre 1986 et 1991 sur des enfants âgés de 8 à 11 ans. Le cardinal Barbarin affirme n'être au courant que depuis 2014.  
Février 2016 : le cardinal indique

qu'il était en fait informé depuis 2007, les dates de prescription s'en trouvent modifiées.  
Mars-avril 2016 : dépôt de six plaintes contre le cardinal pour non-dénonciation et mise en péril.  
8 juin 2016 : le cardinal Barbarin est auditionné par la police pendant dix heures.  
1<sup>er</sup> août 2016 : le parquet classe sans suite l'enquête pour non-dénonciation contre le cardinal, le doute bénéficiant au mis en cause. Philippe Barbarin assure les victimes de « son soutien ». Selon *La Parole libérée*, quatre d'entre elles devraient se constituer prochainement parties civiles contre le Primat des Gaules.